Air Liquide Finance Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Ernst & Young et Autres Tour First TSA 14444 92037 Paris - La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Air Liquide Finance Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Air Liquide Finance, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 6 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Yves Jégourel

AIR LIQUIDE FINANCE

Société Anonyme au capital de 72 000 000 Euros

Siège Social : 6, rue Cognacq-Jay - PARIS VII

COMPTES ETABLIS AU 31 DECEMBRE 2013

BILAN AIR LIQUIDE FINANCE

En euros

ACTIF		31 décembre 2013			31 décembre 2012
ACTII		Amortissements Montant brut et Montant net		Montant net	Montant net
		mornant brat	dépréciations		
Capítal souscrit non appelé	TOTAL I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 048 980		3 048 980	3 048 980
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et					
outillage industriels					
Emballages commerciaux récupérables					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations		979		979	979
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts		4 997 284 764		4 997 284 764	4 731 083 194
Autres immobilisations financières					4 731 063 194
	TOTAL II	5 000 334 723		5 000 334 723	4 734 133 153
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnement					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et accomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés					
Créances sociétés du groupe et autres		2 082 513 072		2 082 513 072	1 641 552 433
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		246 650 893		246 650 893	241 054 091
Disponibilités		133 112 027		133 112 027	117 324 370
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		9 804		9 804	5 308
	TOTAL III	2 462 285 796		2 462 285 796	1 999 936 202
Frais émission d'emprunts à étaler	TOTAL IV	11 559 632		11 559 632	10 428 213
Primes de remboursements des obligations	TOTAL V	29 490 704		29 490 704	32 916 307
Ecarts de conversion actif	TOTAL VI	-			-
TOTAL DE L'ACTIF (I à VI)		7 503 670 855	0	7 503 670 855	6 777 413 875

BILAN AIR LIQUIDE FINANCE

En euros

PASSIF		31 décembre 2013	31 décembre 2012
		Avant approbation des comptes	Avant approbation des comptes
CAPITAUX PROPRES			
Capital		72 000 000	72 000 00
Primes d'émission		883 617	883 61
Réserves :			
- Réserve lègale		7 200 000	6 948 27
- Réserves réglementées			
- Réserve générale			
- Réserve pour éventualités diverses			
- Fonds d'amortissement			
- Réserve de change			
Report à nouveau		37 368	5 278
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)		58 138 027	41 383 81
Subventions d'investissements		00 100 027	1100007
Autres provisions réglementées			
,			
TO	OTAL I	138 259 012	121 220 98
AUTRES FONDS PROPRES		138 239 012	121 220 983
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TAL II	0	(
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		42 500 200	44.450.046
	TAL III	13 509 208 13 509 208	14 152 315 14 152 315
	.,		
DETTES			
Emprunts Obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		2 646 420 645	3 221 325 849
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit		3 616 130 615	3 2 2 1 3 2 5 8 4 8
Emprunts et dettes financières divers		68 593 588	33 /9/ 960
Avances et dépôts reçus des clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 72 4 222	40 470 405
Dettes fiscales et sociales		25 724 628	16 173 105
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes auprès de sociétés du groupe et autres		3 639 646 582	3 368 510 310
Dividendes			
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatées d'avance	FAI	1 807 222	2 233 351
ТОТ	TAL IV	7 351 902 635	6 642 040 575
,	TAL V	0	0
TOTAL DU PASSIF (I à V)		7 503 670 855	6 777 413 875

COMPTE DE RESULTAT AIR LIQUIDE FINANCE

En Euros

Compte de résultat	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Total produits d'exploitation (I)	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Charges externes	2 473 252	2 278 108
Impôts, taxes et versements assimilés	466 733	416 581
Salaires, traitements et provisions pour congés payés		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Total charges d'exploitation (II)	2 939 985	2 694 689
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 939 985	-2 694 689
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	214 437 899	189 780 119
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change	0	15 388
Total produits financiers (III)	214 437 899	189 795 507
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 520 603	4 609 671
Intérêts et charges assimilées	123 794 772	124 634 101
Différences négatives de change	294 390	0
Total charges financières (IV)	128 609 766	129 243 772
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	85 828 133	60 551 735
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	82 888 148	57 857 046
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
+		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
IMPOTS SUR LES BENEFICES	24 750 121	16 473 235
BENEFICE NET	58 138 027	41 383 811
we man 1 may 1 w day 1 1 has 1	30 130 027	71 303 011

ANNEXE

En euros (sauf indication contraire)

Le bilan et le compte de résultat de la société Air Liquide Finance S.A. sont établis conformément au Plan Comptable Général et au Code de Commerce.

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Un test de dépréciation est réalisé à chaque clôture. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, le fond de commerce est déprécié.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur valeur historique. Les prêts figurent au bilan pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations financières est inférieure à leur valeur comptable.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les différences résultant de l'actualisation des créances et des dettes libellées en devises étrangères au cours de la clôture de l'exercice sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (Ecarts de conversion actif/passif).

Les prêts et les emprunts en devises étant parfaitement couverts par des instruments dérivés de change ou par des emprunts et des prêts (même devise, même durée, même montant), ils ne sont pas réévalués au cours de clôture.

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est anticipée ou prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan

(« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

4. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charge à répartir et amortis linéairement sur la durée de vie des emprunts.

5. PROVISIONS POUR CHARGES

La méthode de l'impôt différé est appliquée pour l'établissement des comptes. L'impôt différé passif est constaté en provision pour impôt.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture, les pertes résultant de leur évaluation à la valeur de marché à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en compte de résultat.

B-NOTES D'INFORMATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Pour séparer les activités industrielles de l'activité de financement, L'Air Liquide S.A. a créé la société Air Liquide Finance, filiale française détenue à 100%.

En 2001, L'Air Liquide S.A. a apporté à Air Liquide Finance l'activité de financement et de gestion des risques de taux et de trésorerie du Groupe et de ses filiales.

Ce fonds de commerce a été enregistré lors de l'apport pour une valeur de 3 049 K Euros. Au 31 décembre 2013, ce fonds ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	Valeur brute au 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31 décembre 2013
Participations	979			979
Prêts	4 731 083 194	859 231 800	593 030 230	4 997 284 764
Autres immobilisations financières	-			-
Total	4 731 084 173	859 231 800	593 030 230	4 997 285 743

Air Liquide Finance détient à 100% Air Liquide US LLC afin d'emprunter sur le marché américain.

Les titres de participation Air Liquide US LLC sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée soit 979 euros (1 000 USD).

La variation des immobilisations financières hors participation provient des remboursements et des nouveaux prêts accordés aux filiales du Groupe Air Liquide au cours de l'exercice.

3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit:

	31 décembre 2013
Certificat de dépôt	73 000 000
Dépôt à terme	123 000 000
SICAV	50 507 125
Intérêts courus post comptés	143 768
Total	246 650 893

4. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 6 millions d'actions ordinaires au nominal de 12 euros.

	Au 31 décembre 2012 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2012 (suivant décision A.G.O. du 17.05.2013)	Autres variations	Au 31 décembre 2013 (avant affectation du résultat)
Capital	72 000 000			72 000 000
Prime d'apport	883 617			883 617
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	6 948 279	251 721		7 200 000
Réserve de plus-values				
à long terme				
Réserve générale				
Report à nouveau	5 278	32 090		37 368
Résultat de l'exercice	41 383 811	(41 383 811)	58 138 027	58 138 027
Total	121 220 985	(41 100 000)	58 138 027	138 259 012

Notre société est consolidée dans les comptes du groupe Air Liquide selon la méthode de l'intégration globale.

5. PROVISIONS POUR CHARGES

La variation des impôts différés passifs de 2013, outre les amortissements relatifs à l'année 2013 s'explique par des opérations réalisées durant l'exercice.

Des impôts différés ont été enregistrés suite à une émission d'emprunt obligataire de 700 millions d'euros réalisée en juin 2013 et à la renégociation d'une ligne de crédit syndiquée. Ces opérations ont données lieu à la constatation de charges déduites fiscalement en 2013 et dont la comptabilisation sera étalée sur les durées de vie des sous-jacents.

Compte-tenu de ces opérations, les impôts différés s'élèvent à (13 509 208) euros au 31 décembre 2013 contre (14 152 315) euros au 31 décembre 2012.

6. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES AU 31 DECEMBRE	Montants bruts	Montants bruts	Dont à 1 an	Dont à plus
	2012	2013	au plus	d'un an
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	-	-		
Prêts	4 731 083 194	4 997 284 764	774 889 283	4 222 395 481
Créances clients et comptes rattachés				
Créances sociétés du groupe et autres	1 641 552 433	2 082 513 072	2 082 513 072	
Total	6 372 635 627	7 079 797 836	2 857 402 355	4 222 395 481

DETTES AU 31 DECEMBRE	Montants bruts 2012	Montants bruts 2013	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2) Dettes fournisseurs et comptes	3 221 325 849 33 797 960				2 188 710 624
rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes auprès de sociétés du groupe et autres	16 173 105 3 368 510 310				
Total	6 639 807 224	7 350 095 413	3 772 624 207	1 388 760 581	2 188 710 624

(1) L'augmentation de la dette s'explique par l'émission d'un emprunt obligataire de 700 millions d'euros, au 17 juin 2013, dans le cadre du programme EMTN, en trois tranches de 250, 200 et 250 millions d'euros à échéance respectivement du 17 juin 2015, 17 juin 2016 et 17 juin 2019 aux taux suivants ; Euribor 3 mois+0,15%, Euribor 3 mois+0,20% et à taux fixe de 1,5%.

Par ailleurs, une émission obligataire de 300 millions d'euros émise le 23 juin 2003 à taux fixe de 4,125% variabilisée au taux Euribor 3 mois+0,29%, arrivant à échéance le 23 juin 2013, a été remboursée.

(2) dont concours bancaires courants : 59 754 K€

7. DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES (En Euros)	Montant
Intérêts des emprunts obligataires	38 659 410
Intérêts des emprunts obligataires Intérêts des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	8 669 449
Intérêts des emprunts et dettes auprès des sociétés du groupe	11 547 258
Charges financières à payer	58 876 116
Autres dettes	367 186

⁽¹⁾ il s'agit essentiellement de swaps et de charges financières sur les primes d'option.

8. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES (En Euros)	Montant
Intérêts des créances auprès des établissements de crédit (1)	7 951 151
Intérêts des créances auprès des sociétés du groupe	41 292 457
Autres intérêts courus à recevoir	173 977
Produits financiers à recevoir	49 417 585

⁽¹⁾ il s'agit essentiellement de swaps.

9. FRAIS EMISSION D'EMPRUNTS A ETALER

		Variations des		
	Montant au	frais à étaler		Montant au
En Milliers d'Euros	31/12/2012	au 31/12/2013	Dotations 2013	31/12/2013
Frais émissions	7 089	725	- 1 112	6 702
Frais commissions Ligne crédit	3 339	2 205	- 686	4 858
Total	10 428	2 930	- 1798	11 560

10. PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

En Milliers d'Euros	Montant 31/12/2012	Variations des frais à étaler au 31/12/2013	Dotations 2013	Montant 31/12/2013
Prime émission 2003	18		- 18	-
Prime émission 2007	363		- 80	283
Prime émission 2008	265	ļ	- 36	229
Prime échange 2010	28 994		- 3 898	25 096
Prime émission 2012	3 276		- 373	2 903
Prime émission 2013	-	1 095	- 116	979
Total	32 916	1 095	- 4 521	29 490

11. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En Milliers d'Euros	Produits constatées d'avance au 31/12/2012	Variations 2013	Produits constatées d'avance au 31/12/2013
Produits à étaler sur instruments financiers	2 233	- 426	1 807
Produit placement intérêts précomptés	_	-	-
Total Produits constatés d'avance	2 233	- 426	1 807

12. ETAT DES POSTES CONCERNANT DES ENTREPRISES LIEES

	31 décen	nbre 2012	31 décembre 2013		
	Montant total	Dont sociétés du groupe	Montant total	Dont sociétés du groupe	
BILAN					
Prêts	4 731 083 194	4 731 083 194	4 997 284 764	4 997 284 764	
Créances diverses	1 641 552 433	1 628 236 700	2 082 513 072	2 055 312 062	
Autres dettes et comptes de régularisation	3 368 510 310	3 368 216 829	3 639 646 582	3 639 581 764	
COMPTE DE RESULTAT					
Charges financières	129 243 772	34 654 578	128 315 375	11 569 044	
Produits financiers	189 795 508	186 759 011	214 437 899	212 645 896	

13. INTEGRATION FISCALE

L'Air Liquide S.A. forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Air Liquide Finance calcule sa provision pour impôts comme si elle était imposée séparément et paie son impôt à L'Air Liquide S.A., en tant que tête de groupe.

14. IMPOT SUR LE BENEFICE

Le total de l'impôt s'élève à 24 750 121 euros contre 16 473 235 euros en 2012. La charge d'impôt de l'exercice 2013 s'analyse ainsi :

	Au 31/12/2013
- Impôt dû ⁽¹⁾	25 393 250
- Impôt différé ⁽²⁾	-643 129
- Charge d'impôt de l'exercice	24 750 121

(1) Le résultat taxable est obtenu après affectation des réintégrations, des déductions, et des crédits d'impôts afférents à ce résultat. Sur l'exercice 2013, AL Finance dégage un bénéfice fiscal de 84 804 379 euros. Le taux normal d'IS est de 33,1/3 % et la contribution additionnelle de 3,3%. Les crédits d'impôts imputables s'élèvent à 3 782 546 euros.

(2) Les impôts différés de l'exercice 2013 s'élèvent à (643 129) euros et se détaillent de la manière suivante :

				Taux de l'Impôt Différé: 34,43%		
					Impôt différé	
	Montant au	Variations	Montant au	Solde Impot	sur variations	Solde Impot
En Milliers d'Euros	31/12/2012	2013	31/12/2013	différé 2012	2013	différé 2013
Charges à répartir	10 428	1 132	11 560	3 589	390	3 979
Primes de remboursement des	ĺ					
obligations	32 916	- 3 426	29 490	11 332	- 1179	10 153
Produits constatés d'avance	- 2 233	426	- 1807	- 770	147	- 623
Total	41 111	- 1868	39 243	14 152	- 642	13 509

15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

-Engagements reçus:

Dans la mesure où Air Liquide Finance a pour seule activité le financement du Groupe, L'Air Liquide S.A. garantit les émissions faites par notre société. Air Liquide Finance exécute également des opérations de couverture des risques de change et de taux pour les filiales du Groupe. L'Air Liquide S.A. est amené à garantir ces opérations.

Le montant total des engagements au 31 décembre 2013 s'élève à 3 718 058 Keuros.

<u>-Information sur les instruments dérivés de change et de taux d'intérêt : (hors instruments de couvertures des risques de change et de taux d'intérêts exécutés pour les filiales du Groupe)</u>

(En K€)		
Catégorie d'instruments	Valeur Nominale	Juste Valeur
Risque de change	1 201 078	8 138
Contrats de change à terme et Swaps de change	1 201 078	8 138
Achat	264 237	-1 519
Vente	936 841	9 657
Options de change	0	0
Risque de taux	3 018 750	95 153
Swaps de taux	400 000	92
Cross Currency Swap (1)	1 350 158	98 775
Options de taux (cap / floor)	268 592	-8 222
Options de taux (Swaption)	1 000 000	4 508
TOTAL	4 219 828	103 291

⁽¹⁾ Y compris la juste valeur résultant de la couverture du risque de change.

L'écart de juste valeur représente l'écart entre la valorisation de l'instrument dérivé et la valeur du contrat déterminée sur la base du cours du marché à la date de clôture.

Dans la mesure où ces instruments sont tous affectés à des opérations de couverture, les écarts de juste valeur n'ont pas impacté les comptes à la clôture de l'exercice 2013.

16. COMPTES CONSOLIDES

En application de l'article du code de commerce L 223-16, Air Liquide Finance, contrôlant de manière exclusive la filiale Air Liquide US LLC émettant des valeurs mobilières de placement admises aux négociations sur un marché réglementé (USCP), devrait établir des comptes consolidés.

Cependant, l'ensemble consolidé formé par Air Liquide Finance et sa filiale est d'importance négligeable dans la mesure où ;

- Les capitaux propres d'Air Liquide US LLC s'élèvent à 80 milliers d'USD avant résultat de 7 milliers d'USD
- Air Liquide Finance emprunte au 31 décembre 2013 un montant total de 120 millions d'USD à Air Liquide US LLC qui émet des USCP pour le même montant soit 120 millions d'USD.